

Veurey, le 8 juin 2006

Monsieur Gérard BRUN
Directeur du Personnel

LE DAUPHINE LIBERE

Objet : Classification des employés

Monsieur,

Nous avons eu une conciliation, à Paris, le 6 avril 2006 concernant le « L'accord de classification des employés de la Presse Quotidienne Régionale ».

Nos conciliateurs, vous-même et nous-mêmes sommes tombés d'accord sur plusieurs points, qu'il ne nous semble pas utile, à nos yeux, de vous rappeler, à l'exception d'un : l'organisation dans les meilleurs délais d'une réunion associant le cabinet Hewitt.

Deux mois sont passés. Nous restons toujours dans l'attente d'une réunion. Nous nous posons la question suivante : voulez-vous réellement finaliser ce dossier dans l'entreprise ? Si oui, en quelle année ?

Pour ce qui nous concerne, nous vous demandons d'établir le plus rapidement possible un planning de réunions pour, enfin, finaliser ce dossier qui, nous vous le rappelons, devait être opérationnel en décembre 2004.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Daniel CAPPADORO
Secrétaire Général
FILPAC-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

- Filpac-Cgt
- Affichage